

BVGer E-5707/2019 vom 25. November 2019

Bundesverwaltungsgericht, 2019-11-25, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bvger_E-5707_2019

FR: TAF E-5707/2019 du 25 novembre 2019

IT: TAF E-5707/2019 del 25 novembre 2019

Regeste

Exécution du renvoi

Erwägungen

E. 1

Le recours est admis.

E. 2

La décision du 26 septembre 2019 est annulée et la cause renvoyée au SEM pour complément d'instruction et nouvelle décision sous l'angle de l'exécution du renvoi, au sens des considérants.

E. 3

Il n'est pas perçu de frais de procédure.

E. 4

Le SEM versera aux recourants le montant de 750 francs à titre de dépens.

E. 5

Le présent arrêt est adressé au mandataire des recourants, au SEM et à l'autorité cantonale compétente. Le juge unique : Le greffier : Jean-Pierre Monnet Jean-Marie Staubli

Expédition :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.